

Délibération

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire | CFVU

Séance du 06 mai 2025

Délibération n° 027-2025

Point 06.07

Point 06.07. de l'ordre du jour

Désignation de représentants de la CFVU pour la Commission d'aide aux projets étudiants | CAPE

EXPOSE DES MOTIFS

Mise en place par délibération du Conseil d'administration du 12 mai 2009, la Commission d'aide aux projets étudiants (CAPE) est la réunion de la commission relative au Fonds de solidarité et de développement aux initiatives étudiantes (FSDIE) de l'Université de Strasbourg et de la commission Culture-Action'S du CROUS de Strasbourg.

Les membres de la CAPE se rassemblent environ cinq fois par année civile afin d'étudier les demandes de subventions émanant des associations étudiantes et des étudiants de l'Université de Strasbourg.

Pour plus d'information sur le fonctionnement et les procédures de la CAPE :
<http://www.unistra.fr/index.php?id=18668>

En raison des élections universitaires de février 2025, il convient donc de désigner **trois représentants étudiants** de la CFVU, pour siéger à la commission FSDIE de la CAPE.

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg désigne **Léa Boehrer, Agathe Mammosser et Alessandro Randolfi** pour représenter la CFVU au sein de la Commission d'aide aux projets étudiants | CAPE.

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	38
Nombre de voix pour	34
Nombre de voix contre	1
Nombre d'abstentions	3
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Service de la vie universitaire

Fait à Strasbourg, le 07 mai 2025

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau